

Groupe TERA

Société Anonyme au capital de 881 419,75 euros
Siège social: 628 rue Charles de Gaulle- 38920 Crolles
789 680 485 R.C.S. GRENOBLE



RAPPORT ANNUEL 2023

Exercice clos le 31 décembre 2023



ALGTR
EURONEXT
GROWTH



Now, your Air Quality

Le présent rapport annuel porte sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 et est établi conformément aux dispositions des articles L.225-100-1 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce ainsi que du paragraphe 4.2 des Règles de marché d'Euronext Growth.

Il est diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société : www.groupe-tera.com

Sommaire

Rapport du conseil d'administration au 29 avril 2024

- I. PRESENTATION DU GROUPE
- II. FAITS MARQUANTS SUR 2023
- III. ACTIVITES DU GROUPE SUR 2023
- IV. LES RESULTATS
- V. LES SALARIES
- VI. LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- VII. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe I : Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2023

Annexe II : Rapports des commissaires aux comptes

Annexe III : Tableau de synthèse des opérations sur titres des mandataires sociaux, des responsables de haut niveau et des personnes qui leurs sont étroitement liées réalisées au cours du dernier exercice

Annexe IV: Tableau financier au 31 décembre 2023

Rapport du Conseil d'Administration du 29 avril 2024

Chers actionnaires,

Groupe TERA poursuit son chemin, toujours en phase avec le projet présenté lors de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth (IPO le 18 juillet 2019), à savoir développer ses 3 activités centrées sur la **qualité de l'air**: l'**analyse en laboratoire** de polluants chimiques de l'air, le développement et l'industrialisation de **capteurs** destinés à des **intégrateurs** pour la mesure en temps réel des polluants dans l'air et enfin la valorisation de **données** environnementales.

Pour ce qui concerne notre activité d'**analyse en laboratoire**, 2023 constitue une **année de réorganisation**. En effet, le 20 septembre 2023 notre site de Châteauneuf Les Martigues (Laboratoire de TERA Contrôle) a été fermé car le plan de restructuration mis en place en 2022 n'a pas pu être tenu si bien que les pertes enregistrées au 1^{er} semestre 2023 sont demeurées conséquentes. Notre **capacité annuelle d'analyses** d'échantillons a donc diminué de 17% par rapport à 2022 pour s'établir à **176 000**. On peut toutefois noter que le nombre d'échantillons traités en 2023 par nos 2 laboratoires TERA Environnement et Toxilabo a dépassé les 100 000 échantillons ce qui correspond à une croissance de 13% par rapport à 2022. L'**activité laboratoire** « consolidée » a généré en **2023** un chiffre d'affaires de **11,123 M€** contre 12,243 M€ en 2022 (notons toutefois que la contribution de TERA Contrôle en 2023 a été de 1,8 M€ alors qu'elle était de 4 M€ en 2022)

Pour notre activité de vente de **capteurs** en **OEM**, la montée en puissance se poursuit même si le nombre de capteurs livrés est resté quasi équivalent. Les partenariats avec les intégrateurs se sont encore renforcés et nous les accompagnons de plus en plus afin d'accélérer le cycle de vente tout en maîtrisant le bon fonctionnement des produits finaux. Sur 2023 le **chiffre d'affaires** lié à cette activité « capteurs » a diminué de 5% par rapport à celui de 2022 (**1,747 M€** contre 1,844 M€). En effet, l'industrialisation de notre capteur de gaz sur silicium a mobilisé une partie importante de nos ressources. Cette activité n'en demeure pas moins un **vrai relai de croissance** pour le développement de Groupe TERA grâce à sa dimension internationale.

Notre **activité digitale** poursuit sa construction, notamment grâce au **partenariat stratégique** avec **Flowbird**, un des leaders mondiaux des solutions de stationnement. Ainsi un démonstrateur avec plus de 100 points de mesures a été déployé sur la ville d'Aix en Provence. Nos ingénieurs travaillent sur différents développements avec pour objectif final de **fournir** à nos clients **de la donnée environnementale qualifiée**.

Au niveau du Groupe, nous enregistrons une diminution de 8,7% de notre **chiffre d'affaires consolidé 2023 (12,852 M€)** par rapport à celui de 2022 (14,10 M€).. Notre **EBE 2023** atteint 282 k€ (il était de **-393 k€** au **premier semestre 2023**, l'EBE du **second semestre 2023** est donc de **675 k€**). Le **résultat consolidé** s'établit à -1 883 k€ (dont 1 571 € liés à la fermeture de TERA Contrôle) contre -173 k€ en 2022.

Nous sommes toujours confiant pour la réussite de notre stratégie et dans le succès de nos offres technologiques innovantes de mesure de la qualité de l'air car c'est une préoccupation majeure et grandissante.

Enfin, notre situation bilancielle demeure satisfaisante et nous procure une **visibilité financière suffisante** pour poursuivre notre stratégie de développement qui s'appuie sur la croissance de notre activité capteurs au cours des prochaines années.

Notre capacité de développement (relais de croissance capteurs et donnée environnementale) a été accélérée en avril 2023 avec le renforcement de nos fonds propres à hauteur de 5 M€ grâce à nos partenaires historiques Nexstage AM et VATEL Finance.

Pascal KALUZNY
Président-Directeur Général de Groupe TERA



I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend la société **Groupe TERA** et ses filiales **TERA Environnement**, **TERA Sensor**, **TOXILABO**, **TERA Contrôle**¹ et **TERA Amérique du Nord** ainsi que **VirexpR** et **OMWAVE** (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Groupe TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de Groupe TERA est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

Groupe TERA constitue la holding du Groupe. La société est également spécialisée dans les développements digitaux (application et cloud). Par ailleurs, elle est animatrice du Groupe et pilote la R&D: ainsi c'est elle qui a mis en place et pilote le laboratoire commun IAM lab (Innovative Air Monitoring Laboratory) avec l'Institut Mines Télécom Nord Europe. Enfin Groupe TERA travaille notamment en partenariat avec Flowbird pour développer une offre digitale relative à la donnée environnementale (<https://groupe-tera.com>).

TERA Environnement est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de TERA Environnement est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

TERA Environnement propose une activité de service avec la mesure en laboratoire de polluants chimiques (<https://tera-environnement.com>).

TERA Sensor est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 525 365 821. Le siège social de TERA Sensor est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

TERA Sensor développe, industrialise et commercialise des capteurs à destination d'intégrateurs pour mesurer en temps réel la Qualité de l'Air (<https://tera-sensor.com>).

TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de TOXILABO est situé rue Pierre Adolphe Bobière 44300 NANTES.

TOXILABO propose une activité de service en tant que laboratoire d'analyse de toxicologie et de l'Environnement (avec un statut de laboratoire de biologie médicale spécialisée) (<https://toxilabo.fr>).

TERA Contrôle était une société par actions simplifiée de droit français. Elle était enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 893 619 197. Le siège social de TERA Contrôle était situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

Le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de TERA Contrôle le 20 septembre 2023².

¹ Le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de TERA Contrôle le 20 septembre 2023

² Communiqué de presse publié le 21 septembre 2023 et disponible sur le site internet de Groupe TERA: https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2023/09/CP_Groupe-Tera_Deicision-TERA-contrrole_VDEF.pdf

TERA Amérique du Nord Inc. est une société par actions ou compagnie, de droit Québécois Elle est enregistrée au registre des entreprises du Québec sous le numéro 1175175794. Le siège de TERA Amérique du Nord est situé au 2202 rue King O, SHERBROOKE (QUEBEC) J1J2E8 , CANADA.

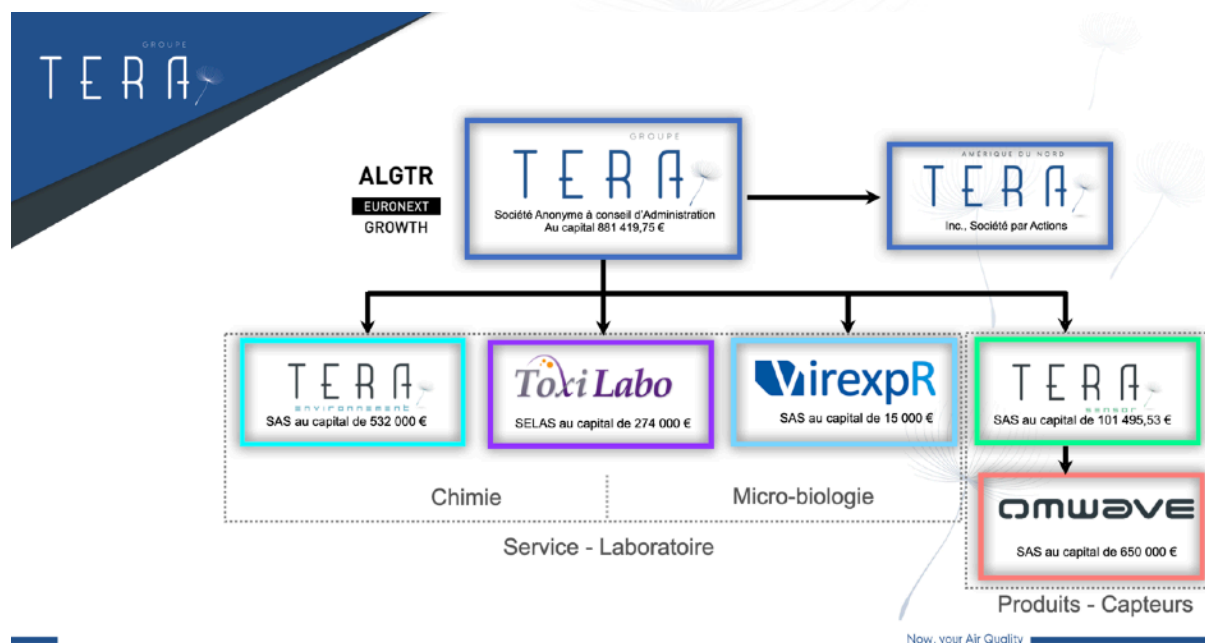
TERA Amérique du Nord met en place à Sherbrooke une vitrine pour démontrer son savoir-faire pour la mesure en temps réel de la Qualité de l'Air. L'objectif à terme est de pouvoir commercialiser tous les produits et services du Groupe.

VirexpR est une société par actions simplifiée de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 221 806. Le siège social de VirexpR est situé au 321 avenue Jean Jaurès 69007 LYON.

VirexpR est une TPE deeptech spécialisée en virologie au service de la QAI. Elle propose une activité de service pour l'évaluation expérimentale de performance de technologies et de dispositifs de traitement d'air et de protection respiratoire vis à vis des virus respiratoires (<https://virexp.fr>).

OMWAVE est une société par actions simplifiée de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce des Sociétés de Nanterre sous le numéro 448 273 904. Le siège social de OMWAVE est situé au 5 rue Barbès 92120 MONTROUGE.

OMWAVE travaille depuis de nombreuses années sur la connexion des objets dans des domaines de la santé, de la robotique, de l'énergie et de l'information afin de les rendre simples d'utilisation et sécurisés (<https://www.omwave.com>).



Organigramme de Groupe (avril 2024)

II. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

1. Renforcement des fonds propres

Notre capacité de développement a été accélérée avec le renforcement de nos fonds propres en avril 2023 à hauteur de 5 M€ via une augmentation de capital réservée de 1,5 M€ et une émission d'obligations convertibles pour 3,5 M€ souscrites par nos partenaires historiques Nexstage AM et VATEL Finance. Cette opération nous permet d'accélérer le développement des activités capteurs et digitale³.

2. Récompenses

Groupe TERA a renforcé sa présence dans le domaine de la salle blanche avec la mesure temps réel (pharmacie notamment) en lançant Safyr OPC, un capteur de mesure de la qualité de l'air dédié aux environnements ultra-exigeants (salles propres) et réalisé avec le groupe HEX® + Safyr®.⁴ Safyr OPC a reçu au salon Contaminexpo (Paris 28-30 mars) le prix de l'innovation dans la catégorie « matériels d'exploitation »⁵.



Safyr OPC

VirexpR a également remporté le prix de l'innovation au salon Contaminexpo pour la conception de son banc d'essai de grand volume⁶.

³ Communiqué de presse publié le 20 avril 2023 et disponible sur le site internet de Groupe TERA: https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2023/04/CP_Groupe-Tera_financement_200423_final.pdf

⁴ Communiqué de presse publié le 27 janvier 2023 et disponible sur le site internet de Groupe TERA: https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2023/01/CP_Groupe-Tera_Safyr-OPC_260123.pdf

⁵ <https://www.hex-group.eu/hexsafyr-au-contaminexpo-a-paris/>

⁶ <https://virexpr.fr/virexpr-remporte-le-prix-de-linnovation-contaminexpo-2023>



Banc d'essai VirexpR de 20 m³

3. Arrêt des activités de TERA Contrôle

Le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de TERA Contrôle le 20 septembre 2023⁷.

Un plan de structuration avait pourtant été lancé mi-2022 et il laissait entrevoir au mois d'avril 2023 un retour à l'équilibre de l'entité en 2 ans. Cependant différents événements durant l'été 2023 nous ont contraint de solliciter l'ouverture d'une procédure collective.

4. Projets collaboratifs

2 projets collaboratifs d'envergure, portés par **VirexpR** et **TERA Sensor** ont été validés sur l'exercice 2023.

GESPPAIR: Gestion et Prévention des risques de contaminations microbiologiques et virologiques pour une meilleure Protection et une meilleure qualité de l'AIR intérieur des espaces confinés

Les sociétés d'innovation **VirexpR**, Conidia Coniphy, IMeBIO et le laboratoire de recherche académique VirPath (CIRI U1111) avec sa plateforme de recherche technologique Virnext (Université Claude Bernard Lyon 1), se sont associés au sein du consortium public-privé **GESPPAIR** dans le but de mettre en synergie leurs expertises scientifiques et technologiques à forte valeur ajoutée dans le but d'apporter des solutions innovantes visant à contribuer à la Gestion et la Prévention des risques de contaminations microbiologiques et virologiques pour une meilleure Protection et une meilleure qualité de l'AIR intérieur des espaces confinés.

Le programme collaboratif public-privé de recherche et développement GESPPAIR, lauréat du plan France 2030 régionalisé a été lancé en novembre 2023 (validation de ce projet BPI i-Démo région en juillet 2023 avec une aide de près de 850 k€ et pour une durée de 36 mois)⁸.

⁷ Communiqué de presse publié le 21 septembre 2023 et disponible sur le site internet de Groupe TERA: https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2023/09/CP_Groupe-Tera_Decision-TERA-contrôle_VDEF.pdf

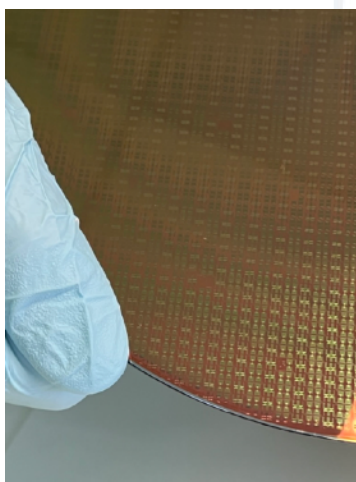
⁸ <https://virexpr.fr/wp-content/uploads/2023/11/Communiqué-GESPPAIR-041123.pdf>



DELiCa. DEtector for Life Care

Le projet DELiCa qui s'inscrit dans l'appel à projet France 2030 iDÉmo régionalisé vise à développer, industrialiser et commercialiser un capteur CO₂ pour les applications dans le bâtiment. Cette nouvelle technologie va permettre de mesurer de façon plus précise à la fois l'hygrométrie et le CO₂. Le projet a été validé en décembre 2023, il doit durer 36 mois et l'aide que doit percevoir TERA Sensor s'élève à 1,2 M€. Ce projet labellisé par les pôles AXELERA (Pôle de compétitivité Chimie-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes) et SCS⁹ (Pôle de compétitivité mondial Solutions Communicantes Sécurisées) regroupe TERA Sensor, Aldhes et le CEA Leti.

Dans le cadre de ce projet, Groupe TERA (avec sa filiale TERA Sensor) a lancé en 2023, l'industrialisation sur silicium d'un nouveau capteur de gaz. Les premiers prototypes laboratoires sont sortis en milieu d'année et montrent d'excellentes performances.



Nouveau capteur de gaz de TERA sensor

5. Renforcement de l'activité « capteur »

Groupe TERA renforce sa position dans le secteur de la surveillance en temps réel de la qualité de l'air grâce à la prise d'une participation majoritaire, début Novembre 2023 dans le capital de la société OMWAVE. Cette acquisition stratégique permet de renforcer l'ensemble des étapes de la chaîne de valeur du capteur, depuis la conception et le développement jusqu'à la production de la gamme NextPM¹⁰.

⁹ DELICA a de plus été Lauréat dans la catégorie « Entreprise porteuse du projet R&D labellisé SCS le plus innovant en 2023 ».

¹⁰ Communiqué de presse du 6 novembre 2023 disponible sur le site de Groupe TERA: https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2023/11/CP_Groupe-Tera_Acquisition-Omwave_07-11-2023.pdf

III. ACTIVITE DU GROUPE SUR L'EXERCICE 2023

L'activité du Groupe demeure focalisée sur la mesure de la Qualité de l'Air.



Les activités du Groupe

1. Animation du Groupe

Groupe TERA continue son rôle de holding animatrice de groupe pour ce qui concerne notamment sa stratégie R&D et celle de ses filiales (le projet LabCom impliquant l'ensemble du Groupe ainsi que l'IMT Nord Europe est actif depuis novembre 2021) ainsi que pour un certain nombre de prestations de services techniques (prestations administratives, informatiques, de communication...).

2. Activité en matière de recherche et développement

Les différents projets de R&D menés par le Groupe sont en lien avec les activités des différentes structures. Les projets sont soit purement internes, soit en collaboration avec un industriel, soit sous forme de projet collaboratif français (ADEME, FUI, iDEMO...) ou européen (Horizon 2020...).

Ainsi pour l'activité de services du laboratoire, nous travaillons principalement au développement de nouvelles méthodes d'analyses pour notamment des polluants émergents.

Pour l'activité « Capteurs », nous poursuivons notre roadmap de développement qui concerne des capteurs de gaz et de particules inertes et vivantes. Ainsi, notre capteur pour mesurer le CO₂ est entré

dans la phase d'industrialisation début 2023 et a pu être accéléré grâce au financement BPI de 1,2 M€ obtenu dans le cadre du projet i-Démo inter-région DELiCa (Detector for Life Care).

Enfin, pour nos activités autour du digital, nous déployons des démonstrateurs à Aix en Provence (plus de 100 horodateurs équipés) et à Sherbrooke (mesure fixe et mobile sur des bus et grâce à notre capteur citoyen).

Le projet IAM-Lab, mené en collaboration avec IMT Nord Europe et en phase opérationnelle depuis novembre 2021, vise à développer des capteurs innovants de la Qualité de l'Air (pour notamment mesurer NH₃), basés sur une technologie en rupture avec celles actuellement disponibles sur le marché. Ces capteurs vont permettre une mesure instantanée, fiable et sélective de plusieurs polluants de l'air. Les performances visées sont adaptées aux différents marchés d'intérêt ciblés par Groupe TERA.

VirexpR a inauguré son nouveau banc d'essai de 20 m³ pour pouvoir tester dans des conditions réalistes les performances de systèmes de dépollution vis à vis de virus respiratoires. Le projet BPI i-Démo région GESPPAIR (Gestion et Prévention des risques de contaminations microbiologiques et virologiques pour une meilleure Protection et une meilleure qualité de l'AIR intérieur des espaces confinés) financé à hauteur de 850 k€ a débuté mi 2023¹¹.

3. Analyses en laboratoire

Les compétences des laboratoires de groupe TERA nous permettent de proposer des analyses chimiques dans tous les compartiments de la qualité de l'air : air ambiant, air à l'émission, rejets, air des lieux de travail, qualité de l'air intérieur... ainsi que pour toutes les problématiques d'émissions de matériaux et de qualification des performances de systèmes de dépollution.

Le nombre d'échantillons reçus par l'ensemble des laboratoires du groupe a diminué de 17% sur l'année 2023 par rapport à 2022. En revanche, il a augmenté de 13% sur la même période si l'on se réfère au nombre d'échantillons reçus par les 2 laboratoires TERA Environnement (sites de Crolles et Fuveau) et Toxilabo (site de Nantes).

L'EBE des activités cumulées de ces 2 laboratoires est de 17% pour l'exercice et tend donc vers 20%, ce qui correspond à notre objectif cible de rentabilité pour l'ensemble de notre activité laboratoire



Les laboratoires d'analyses chimiques du Groupe à fin 2023 (Crolles - Fuveau - Nantes)

¹¹ Communiqué de presse présent sur le site internet de VirexpR: <https://virexpr.fr/wp-content/uploads/2023/11/Communique%CC%81-GESPPAIR-041123.pdf>

La société VirexpR, quant à elle, met en place son activité en construisant et validant différents moyens d'essais pour tester les performances de moyens de dépollution vis à vis de virus, en s'appuyant notamment sur le projet iDemo région GESPPAIR.

4. Capteurs

La montée en puissance de notre activité capteurs OEM se poursuit même si en terme de capteurs vendus l'année 2023 est quasi équivalente à 2022 (-1,4%).

Rappelons que nos capteurs (de la famille NextPM pour la mesure des particules fines) sont présents sur 3 zones: Amérique du Nord, Asie et Europe.

Les partenariats avec les intégrateurs se renforcent encore et nous accompagnons de plus en plus nos clients dans l'intégration de nos capteurs, ceci afin d'accélérer le cycle de vente tout en maîtrisant le bon fonctionnement des produits finaux. Cette dernière activité a d'ailleurs été renforcée avec la prise de contrôle par TERA Sensor en novembre 2023 de la SAS Omwave, société spécialisée dans la connexion des objets dans des domaines de la santé, de la robotique, de l'énergie et de l'information afin de les rendre simples d'utilisation et sécurisés. Il est à noter que TERA Sensor travaillait en sous-traitance avec Omwave depuis près de 5 ans et que la société basée à Paris et à Toulouse possède une ligne de production pour les cartes électroniques.



OMWAVE, ligne de production (Toulouse)

Rappelons que le marché mondial du capteur pour mesurer la qualité de l'air a été estimé en 2019 à près de 750 Millions d'Euros avec une croissance annuelle entre 2020 et 2027 de 6,1%¹². Et plus de 80% du marché sont situés en Asie, Europe et Amérique du Nord.

Soulignons aussi que le marché mondial du capteur pour mesurer les particules dans l'air a été estimé pour 2022 à plus de 60 Millions d'Euros avec une croissance annuelle de 13%¹³. Et près de 60% du marché sont situés en Europe et Amérique du Nord.

¹² Air Quality sensor market - Forecast to 2027 - The Insight Partners 2020.

¹³ Sensors for trace contaminant detection in air: technologies & market - June 2019 - bcc Research

5. Activité digitale

L'activité digitale poursuit sa phase de développement.

Elle se construit actuellement principalement au travers des démonstrateurs déployés à Sherbrooke et à Aix en Provence grâce notamment au partenariat mis en place avec la société Flowbird, un des leaders mondiaux des solutions de stationnement.¹⁴

Ainsi le démonstrateur d'Aix en Provence avec plus de 100 points de mesures fait l'objet d'importants travaux en collaboration avec l'IMT Nord Europe et l'université de Sherbrooke.

L'objectif de cette activité reste la commercialisation de données environnementales.

6. Principaux chiffres de l'année 2023

- Chiffres consolidés

Le Chiffre d'Affaires consolidé pour l'exercice 2023 s'établit à 12,852 M€ contre 14,10 M€ en 2022 (-8,7%). Ce Chiffre d'Affaires 2023 n'intègre pour TERA Contrôle que le Chiffre d'Affaires du premier semestre (la société ayant arrêté son activité au 20 septembre 2023). Si l'on retire de la consolidation le Chiffre d'Affaires de TERA Contrôle, le Chiffre d'Affaires du Groupe est en croissance de 10%.

Les charges de personnel s'établissent à 6 281 k€ contre 6 757 k€ en 2022.

Les amortissements augmentent de 3% pour atteindre 959 k€.

Le résultat consolidé sur 2023 s'établit - 1 881 k€ contre -173 k€ (dont -1571 k€ d'impact TERA Contrôle).

Les capitaux propres demeurent conséquents à 1 706 k€.

Les dettes financières sont passées de 7 897 k€ en 2022 à 9 958 k€ en 2023 (rappelons qu'elles étaient de 10 668 k€ au 30 juin 2023).

La trésorerie du groupe demeure suffisante avec 3 228 k€ au 31/12/2023 (2 477 k€ au 31/12/2022).

Notre EBE est de 282 k€ alors qu'il était de 541 k€ en 2022 (rappelons qu'il était de -393 k€ sur le premier semestre 2023).

¹⁴ Voir communiqué de presse Groupe TERA du 17 novembre 2021

- Chiffres propres à Groupe TERA

La société Groupe TERA a réalisé en 2023 un Chiffre d’Affaires de 449 250 € et un résultat d’exercice de -2 494 110 € contre -387 769 € en 2022. Ce résultat intègre pour 247 500 € les charges liées au laboratoire commun IAM Lab (non comptabilisées en 2022) et pour 1 571 000 € la perte inhérente à la fermeture de TERA Contrôle.

7. Evènements importants survenus depuis la date de clôture.

Aucun évènement important particulier n’est survenu depuis le 1^{er} janvier 2024.

8. Description des principaux risques et incertitudes.

Le contexte économique de l’année 2023 demeure compliqué avec les problématiques des conflits, de l’énergie et des hausses de prix.

Face au contexte de guerre en Ukraine et les sanctions internationales visant la Russie, l’exposition de la Société reste limitée aux coûts de l’énergie et des matières premières qui impactent le coût de fabrication des produits. La Groupe n’a pas d’activité commerciale en Ukraine ou en Russie.

L’augmentation du coût de l’énergie a alourdi les charges des sociétés du Groupe mais les montants restent facilement gérables. Par ailleurs, différentes démarches sont en cours pour diminuer nos besoins énergétiques.

Le Groupe a dû faire face en 2021 à la crise des composants qui a affecté de nombreuses industries, qui a commencé à s’améliorer courant 2022 et qui se résorbe en 2023.

La trésorerie qui demeure suffisante est un élément à surveiller.

9. Evolution prévisibles et perspectives d’avenir.

La situation du Groupe au 31 décembre 2023 est toujours en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de l’introduction en bourse avec:

- La commercialisation de notre famille de capteurs NextPM et son élargissement
- L’industrialisation des nouveaux capteurs
- La poursuite de l’activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce à notre laboratoire commun IAM Lab.
- La recherche de nouvelles opportunités d’acquisitions sur toutes les activités.
- Le bon déploiement des démonstrateurs pour notre activité digitale et leur qualification.



10. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société, le nombre et le montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats hors taxe de l'exercice;
- pour les clients de la société, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice.

Tableau indiquant les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441-6 I. 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 I. 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (TTC)	43 K€	113k€	53 k€	18 k€	66 k€	250 k€	34 K€	34 €	18 k€	20 k€	187 k€	259 K€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		45%	21%	7%	25%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)								13 %	7 %	8 %	72 %	
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-10 L. 441-11 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours						Délais contractuels : 60 jours					

11. Mention des succursales existantes

Néant.

12. Prises de participation et de contrôle

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Groupe TERA a pris une participation de 53,83 % dans le capital de la société Omwave via notre filiale TERA Sensor.

13. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles

Néant.

14. Impact social et environnemental de l'activité de la société - Engagements de la société en faveur du développement durable, de l'économie circulaire - Engagements de la société en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités

Nous vous informons que notre société ne remplit pas les critères pour être assujettie à fournir ces informations et qu'elle n'est pas filiale ou contrôlée par une société devant les fournir.

Toutefois, début 2023, Groupe TERA a rejoint la communauté BPI du coq vert, communauté engagée dans la transition écologique et énergétique.

Par ailleurs, les 2 laboratoires de Crolles et Fuveau de TERA Environnement ont obtenu la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises).

15. Publication des informations de durabilité

Le Groupe TERA a pris connaissance des dispositions de l'Ordonnance 2023-11142 du 6 décembre 2023 transposant la Directive UE 2022/2464 du 14 décembre 2022 dite « CSRD » et des conditions d'application de ces nouvelles mesures et constate que la Société Groupe TERA n'est pas concernée au titre de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2023, par lesdites dispositions.

16. Prêts de trésorerie interentreprises

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par notre société.



IV. LES RESULTATS

1. L'affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -2 494 110,02 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	-2 494 110,02 euros
Augmenté du Report à nouveau	-2 543 076,53 euros

Total	-5 037 186,55 euros
> En totalité au compte « Prime d'émission IPO » -5 037 186,55 euros Lequel serait ramené à 1 363 482,75 euros	

2. Les distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

3. Les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal suivantes :

- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles..... 21 097 euros

Les autres dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal sont les suivantes:

- Taxe sur les véhicules des sociétés..... 2 499 euros
- Provisions et charges à payer non déductibles..... 0 euro
- Amendes et pénalités..... 13 642 euros
- Intérêts excédentaires.....1 829 euros

V. LE CAPITAL DE LA SOCIETE

1. L'actionariat de la société

La répartition du capital et des droits de vote au 1^{er} janvier 2023 était la suivante :

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention	% de droits de vote
P2LV	1 673 392	50,53 %	62,53 %
Pascal KALUZNY	96 604	2,92 %	3,78 %
Laurent DEBARD	89 400	2,64 %	3,50 %
Laurent LEQUIN	95 584	2,90 %	3,75 %
Vincent RICARD	19 320	0,58 %	0,75 %
Public	1 313 309	39,70 %	25,69 %
Auto-détention	23 515	0,73 %	0,00 %
TOTAL	3 311 394	100,00 %	100,00 %

La répartition du capital et des droits de vote au 1^{er} janvier 2024 est la suivante :

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention	% de droits de vote
P2LV	1 673 392	47,46 %	59,75 %
Pascal KALUZNY	96 604	2,74 %	3,67 %
Laurent DEBARD	85800	2,43 %	3,26 %
Laurent LEQUIN	94854	2,69 %	3,60 %
Vincent RICARD	19 320	0,55 %	0,73 %
Public	1 525 832	43,28 %	28,99 %
Auto-détention	29 877	0,85 %	0,00 %
TOTAL	3 525 679	100,00 %	100,00 %



2. Informations relatives au capital social

Aux termes de décisions en date du 25 avril 2023, le Président a constaté la réalisation d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 53 571,25 euros par émission de 214 285 actions, d'une valeur nominale de 0,25 euro, émises au prix de 7,16 euros décidée par le Conseil d'Administration en date du 14 avril 2023 en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires en date du 22 juin 2022 dans sa neuvième résolution, et a procédé à la modification corrélative des statuts.

Le capital a ainsi été porté de 827 848,50 euros à 881 419,75 euros.

Au 31 décembre 2023, le capital de la Société s'élève à 881 419,75 euros et est divisé en 3 525 679 actions de 0,25 euro de nominal chacune entièrement libérées.

3. Informations relatives aux instruments dilutifs

Aux termes de décisions en date du 28 avril 2023, le Président a constaté la souscription et la libération en numéraire de 3 499 997 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (« OCAO2023 »), toutes de même catégorie, et représentant le montant global de l'emprunt obligataire d'un montant de 3 499 997 euros autorisé par décision du Conseil d'Administration en date du 19 avril 2023, faisant usage de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2022 dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Au 31 décembre 2023, l'état des obligations convertibles émises par la Société est donc de 3 499 997 OCAO2023..

4. Les actions d'autocontrôle

29 877 actions (soient 0,85 %) étaient auto détenues par groupe TERA au 31 décembre 2023 (hors contrat de liquidité) dont 13 258 achetées durant l'exercice.

5. Avis de détention et aliénation de participation croisée

Néant.

6. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice

Au titre du contrat de liquidité confié par GROUPE TERA à TSAF – Tradition Securities And Futures, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date du 31/12/2023 :

- 8 560 actions,

- 15 736,61¹⁵ €.

Il est rappelé que, lors du bilan semestriel au 30/06/2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 708 actions,
- 26 030,02 €.

Il est rappelé que, lors de la mise en œuvre de ce contrat le 18/07/2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 50 000,00 €.

S1 2023	ACHAT	VENTE
Nombre de transactions	71	67
Nombre d'actions	5 609	5 401
Montant en capitaux	39 602,07 €	39 293,76 €

S2 2023	ACHAT	VENTE
Nombre de transactions	55	43
Nombre d'actions	4 682	2 830
Montant en capitaux	28 155,47€	17 862,06 €

Année 2023	ACHAT	VENTE
Nombre de transactions	126	110
Nombre d'actions	10 291	8 231
Montant en capitaux	67 757,54 €	57 155,82 €

Le détail des achats et ventes réalisés dans le cadre du contrat de liquidités ont été publiés dans les communiqués de presse (accessibles sur le site de groupe TERA <https://groupe-tera.com/espace-investisseurs/documentation/>) publiés le 11/07/2023 pour le premier semestre et le 09/02/2024 pour le second semestre 2023.

¹⁵ Ce montant tient compte d'une saisie d'un montant total de 2 548 € effectuée sur le compte de liquidité en date du 13/07/2022.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

Il est à noter que, le contrat de liquidité contracté avec TSAF a été suspendu à compter du 2 janvier 2024¹⁶.

IV. LES SALARIES

A la clôture de l'exercice la participation des salariés de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce telle que définie à l'article L. 225-102 du code de commerce représentait 3,28% de manière directe et 19,52% de manière indirecte du capital social de la société.

V. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Mode d'exercice de la direction générale

A l'occasion de la transformation de la société en société anonyme, le Conseil d'administration du 12 juillet 2019 a décidé de réunir les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions exercés par mandataires sociaux

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)(1)

¹⁶ Voir le communiqué de presse présent sur le site internet de Groupe TERA: <https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2024/02/2024-02-12-CP-suspension-contrat-liquidites-vf.pdf>

Pascal Kakuzny	Président-Directeur Général	12 juin 2019	AG appelée à statuer sur les comptes 2024	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la Société Foncière P2LV - Président de la Société BTGL - Président de la Société P2LV - Gérant de la SCI LES CHARMANCHES - Administrateur de la Société Diamsens - Administrateur de la société NATURA-MOLE
Laurent Lequin	Directeur Général Délégué et administrateur	12 juin 2019	AG appelée à statuer sur les comptes 2024	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la Société P2LV - Président de la Société Foncière Les Jacques
Olivier Denigot	Administrateur	12 juin 2019	AG appelée à statuer sur les comptes 2024	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la Société Baloo Invest - Président de la Société Elément 115 - Président de la Société X-Création - Gérant de la SCI Teseo Immo

(1) quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

3. Les nominations, renouvellements et ratification de coptions

Aucun mandat des membres du Conseil d'Administration n'arrive à expiration lors de la présente assemblée.

4. Les conventions réglementées

Nous vous rappelons que le rapport spécial de vos commissaires aux comptes relate les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

1. Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice



Au cours de l'exercice écoulé des conventions ont donné lieu à la procédure prévue aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

- Convention d'animation conclue le 30 avril 2020 modifiée par avenant du 30 avril 2021 entre la Société Groupe TERA et ses filiales les Sociétés TERA Environnement, TERA Sensor, TERA Contrôle et TOXILABO et dont les modalités financières ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2023.

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 07.12.2022

Durée : durée indéterminée, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les sociétés Tera Environnement, Tera Sensor et à compter du 11 mars 2020 pour la société TOXILABO, puis modifiée par avenant du 30 avril 2021 afin d'intégrer la Société Tera Contrôle avec un effet rétroactif au 1^{er} février 2021.
Objet : animation du Groupe

Modalités financières : Pour l'exercice 2023 la rémunération annuelle de la Société Groupe TERA pour son mandat de Présidente de ses filiales a été fixée de la manière suivante :

- 30 000 euros HT pour la Société TERA Environnement ;
- 11 400 euros HT pour la Société TERA Sensor ;
- 40 800 euros HT pour la Société TERA Contrôle: il convient cependant de préciser que la convention de prestations de services conclue avec la Société TERA Contrôle a pris fin le 20 septembre 2023, lors de la liquidation judiciaire de cette dernière ; en conséquence, la redevance annuelle versée par TERA Contrôle à la Société Groupe TERA au titre de l'exercice s'est élevée à 30 600 euros HT.

- Convention de prestations de services conclue le 30 avril 2020 modifiée par avenant du 30 avril 2021 entre la Société Groupe TERA et ses filiales les Sociétés TERA Environnement, TERA Sensor, TERA Contrôle et TOXILABO et dont les modalités financières ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2023.

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 07.12.2022

Durée : durée indéterminée, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les sociétés Tera Environnement, Tera Sensor et à compter du 11 mars 2020 pour la société TOXILABO, puis modifiée par avenant du 30 avril 2021 afin d'intégrer la Société Tera Contrôle avec un effet rétroactif au 1^{er} février 2021.

Objet : prestations de services techniques effectuées au bénéfice des filiales (prestations administratives, informatiques, de communication...).

Modalités financières : les redevances annuelles de la convention de prestations de services, à compter du 1^{er} janvier 2023, ont été fixées de la manière suivante :

- 136 800 euros HT pour la Société TERA Environnement ;
- 64 800 euros HT pour la Société TERA Sensor ;

- 99 600 euros HT pour la Société TOXILABO ;
- 101 400 euros HT pour la Société TERA Contrôle. : il convient cependant de préciser que la convention de prestations de services conclue avec la Société TERA Contrôle a pris fin le 20 septembre 2023, lors de la liquidation judiciaire de cette dernière ; en conséquence, la redevance annuelle versée par TERA Contrôle à la Société Groupe TERA au titre de l'exercice s'est élevée à 76 050 euros HT.

- Convention cession d'un véhicule entre la Société Groupe TERA et Monsieur Pascal KALUZNY, Président Directeur Général

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 07.09.2023

Objet : cession d'un véhicule type Audi A5, d'une ancienneté de plus de 10 ans et un kilométrage de 495 356 km, appartenant à la Société au profit de Monsieur Pascal KALUZNY, Président Directeur Général en date du 30.09.2023

Modalités financières : le prix de cession a été fixé à 1 000 euros, étant précisé que ce prix a été déterminé en fonction de la valeur de marché du véhicule.

2. Conventions antérieures poursuivies au cours de l'exercice

Des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce et dûment approuvées au titre d'exercices antérieurs par l'Assemblée Générale avant la transformation de la Société en Société Anonyme ou dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre d'exercices antérieurs par l'Assemblée Générale se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- Sous-location entre TERA Environnement et Groupe TERA
- Convention de prestations de services au profit de la Société VIREXPR : il est précisé que la convention de prestations de services dûment autorisée n'a pas encore été conclue avec la Société Virexpr, pas de besoins spécifiques n'ayant été identifiés.

3. Conventions courantes

Les conventions courantes, visées à l'article L. 225-39 du Code de Commerce qui sont intervenues ou se sont poursuivies au titre de l'exercice écoulé sont les suivantes :

- Convention de trésorerie avec TERA Environnement, TERA Sensor, Tera Contrôle et TOXILABO,
- Convention d'intégration fiscale avec TERA Environnement et Tera Contrôle



5. Tableau des délégations de pouvoir - Arrêté des comptes

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'AG	Durée	Montant nominal autorisé	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31.12.2023
Autorisation en vue de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce et annulation des actions rachetées.	29/06/2023	18 mois (Fin : 12/2024)	Limite 10% / actions composant capital Prix maximum de rachat = 25 €/action	néant
Autorisation d'annuler les actions rachetées	29/06/2023	24 mois (Fin : 06/2025)	10% du capital calculé au jour de la décision d'annulation	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	29/06/2023	26 mois (Fin : 08/2025)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public	29/06/2023	14 mois (Fin : 08/2024)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier	29/06/2023	14 mois (Fin : 08/2024)	200 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	29/06/2023	18 mois (Fin : 12/2024)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	CA du 14.04.2023 : utilisation de la délégation sur autorisation de l'AG du 22.06.2022. augmentation de capital par émission de 214 285 actions nouvelles au prix de 7,16 euros



Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'AG	Durée	Montant nominal autorisé	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31.12.2023
Surallocation	29/06/2023	18 mois	Limite 15% / plafonds AG	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription <u>au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise</u> en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	29/06/2023	26 mois (Fin : 08/2025)	3% du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par <u>incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes</u>	29/06/2023	26 mois (Fin : 08/2025)	200.000 € (actions)	Néant
Autorisation d'attribuer des <u>stocks options</u>	22/06/2022	38 mois (Fin : 08/2025)	10% du capital existant au jour de l'Assemblée Générale	Néant
Autorisation en vue d'attribuer <u>gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)</u>	22/06/2022	38 mois (Fin : 08/2025)	10% du capital social à la date de décision de leur attribution par le Conseil d'Administration	Néant
Délégation en vue d'émettre des <u>bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR)</u>	29/06/2023	18 mois (Fin : 12/2024)	250.000 €	Néant

VI. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- **MAZARS GOURGUE SAS** représenté par Bertrand Celse

2 bis avenue Pierre de Coubertin, 38170 Seyssinet-Pariset

Le cabinet Mazars a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale du 19 avril 2019 pour une durée de six exercices sociaux, le premier d'entre eux couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2019. Son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- **AUDITIAL SARL** représentée par Monsieur Pierre Rochedy

3 avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble

La société Auditial a été nommée commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale du 19 avril 2019 pour une durée de six exercices sociaux, le premier d'entre eux couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2019. Son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ANNEXE I: COMPTES SOCIAUX ET COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023

DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés

SA Groupe TERA

Page : 4

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	721 844	721 844		234
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	80 684	75 450	5 233	
	Autres immobilisations corporelles	230 279	69 194	161 085	82 122
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	8 770 480	100 000	8 670 480	8 170 380	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	173 905		173 905	69 319	
Prêts					
Autres immobilisations financières	120 411	82 513	37 898	114 323	
TOTAL (II)	10 097 602	1 049 002	9 048 601	8 436 378	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	574 628	235 829	338 799	439 346
	Autres créances	4 607 832	2 436 511	2 171 321	1 076 339
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 250 000		1 250 000		
DISPONIBILITES	34 608		34 608	39 245	
Charges constatées d'avance	13 113		13 113	12 546	
TOTAL (III)	6 480 182	2 672 340	3 807 842	1 567 476	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	103 233		103 233	151 233
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	16 681 018	3 721 341	12 959 676	10 155 087	
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés

SA Groupe TERA

Page :

5

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	881 420	827 849
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 687 647	5 322 238
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 543 077)	(2 155 308)
	Résultat de l'exercice	(2 494 110)	(387 769)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	110 914	83 185	
	Total des capitaux propres	2 642 794	3 690 195
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	5 448 591	2 670 235
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 262 998	2 479 322
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 090 478	869 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 961	290 205
	Dettes fiscales et sociales	212 211	142 284
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	
	Autres dettes	1 574	13 574
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 316 882	6 464 891
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	12 959 676	10 155 087
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 494 110,02)	(387 768,63)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 893 729	2 338 330	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 070	1 074	
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	449 250	100,00	442 800	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	449 250	100,00	442 800	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée			8 000	1,81
Subventions d'exploitation			7 734	1,75	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	11 774	2,62			
Autres produits	1 658	0,37	11		
	Total des produits d'exploitation	462 682	102,99	458 544	103,56
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock			55	0,01
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 165	0,26		
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	527 436	117,40	293 578	66,30
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 709	14,18	9 012	2,04
	Salaires et traitements	369 215	82,18	385 712	87,11
	Charges sociales du personnel	102 413	22,80	99 770	22,53
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	311 863	69,42	79 122	17,87
	Autres charges	19 798	4,41	29 464	6,65
	Total des charges d'exploitation	1 395 598	310,65	896 713	202,51
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(932 916)	-207,66	(438 168)	-98,95
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)			1 223 423	276,29
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	44 652	9,94	95 199	21,50
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 694	1,49	10 844	2,45	
	Total des produits financiers	51 346	11,43	1 329 465	300,24
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 357 157	302,09	1 261 867	284,97
	Intérêts et charges assimilées (4)	458 963	102,16	235 760	53,24
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	606	0,13		
	Total des charges financières	1 816 726	404,39	1 497 627	338,22
	RESULTAT FINANCIER	(1 765 381)	-392,96	(168 161)	-37,98
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 698 297)	-600,62	(606 330)	-136,93
	Total des produits exceptionnels	65 437	14,57		
	Total des charges exceptionnelles	201 270	44,80	36 081	8,15
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(135 833)	-30,24	(36 081)	-8,15
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(340 020)	-75,69	(254 642)	-57,51
	TOTAL DES PRODUITS	579 465	128,98	1 788 010	403,80
	TOTAL DES CHARGES	3 073 575	684,16	2 175 778	491,37
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 494 110)	-555,17	(387 769)	-87,57



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Groupe TERA a procédé à une émission d'obligations convertibles (OC) pour un montant total de 3,5 M€. Les émissions ont été réalisées en numéraire à 100% du nominal et remboursables mensuellement avec des maturités comprises entre le 30 septembre 2026 et le 31 mars 2028.

En date du 14 avril 2023 le Conseil d'Administration ont voté une augmentation de capital d'un montant 53 571,25 euros par émission de 214 285 actions, d'une valeur nominale de 0,25 euro. Le capital est ainsi porté de 827 848,50 euros à 881 419,75 euros.

Le 20 septembre 2023, le Tribunal de Commerce a prononcé la liquidation judiciaire de la filiale TERA Contrôle, après sa saisine par le Groupe.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2023.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 et aux règlements ANC N°2015-06, n°2016-07 et n°2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- { continuité de l'exploitation,
- { permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- { indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- { Frais d'établissement : 3 ans
- { Logiciels : 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- < Installations techniques, matériel et outillage : de 2 à 5 ans
- < Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- < Matériel de transport : 4 ans
- < Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 2 à 3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Notamment, la Direction apprécie la valeur d'utilité des titres en tenant compte des performances financières des entités, de leur situation patrimoniale et de leur éventuelle valeur de transaction. Ces appréciations sont réalisées, en fonction des circonstances, au regard de business plans, des performances historiques ou d'opérations financières en cours.

A ce titre une dépréciation des titres à 100% soit 100 000 € de TERA Contrôle a été constatée dans les comptes à la clôture de l'exercice compte tenu des difficultés rencontrées par cette filiale et de sa situation nette négative. Par ailleurs, une dépréciation de l'intégralité du compte courant a également été comptabilisée au 31/12/2023 pour un montant de 2 436 510,76€.

La société étant cotée sur le marché Euronext Growth, celle-ci détient au 31/12/2023 des actions propres pour 228 421,37 € soit 38 397 actions. Au 31/12/2023, la valeur de ces actions au cours du marché s'élève à 145 908,60 €, soit un prix unitaire de 3,80 €. Une dépréciation donc a été constatée à hauteur de 82 512,77 €.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et est évalué sur la base des principales données actuarielles suivants :

- Age de départ : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3,17%
- Taux de croissance des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 28,66% pour les cadres dirigeants, 27,65% pour les autres cadres
- Table de mortalité : INSEE 2016-2018

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires et obligataires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Des contacts ont été établis avec les banques afin de respecter les engagements financiers.

Rémunération des dirigeants

La mention sur la rémunération des dirigeants n'est pas fournie car elle permet d'identifier les rémunérations des membres des organes de direction.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence. Les jetons de présence versés en 2023 s'établissent à 3 200 € (15 750 € pour 2022).

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

La société Groupe TERA est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales TERA Environnement et TERA Contrôle.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Groupe TERA.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation (CIR et CII)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le montant total des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation pour l'exercice 2023 est de 114 638 €.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	721 844					721 844
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	721 844					721 844
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	74 319		6 365			80 684
Instal., agencement, aménagement divers					71 210	
Matériel de transport	117 144		165 000			210 935
Matériel de bureau, mobilier	19 344					19 344
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	210 808		171 365		71 210	310 963
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	8 270 380		500 100			8 770 480
Autres titres immobilisés	69 319		104 610		24	173 905
Prêts et autres immobilisations financières	114 323		127 334		121 246	120 411
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 454 022		732 044		121 270	9 064 796
TOTAL	9 386 674		903 408		192 480	10 097 602

La société détient au 31/12/2023 38 397 actions propres pour un coût de revient de 228 421,37 €. A la date de clôture, la valeur de marché de ces actions propres s'élève à 145 908,60 €.



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés

SA Groupe TERA

Page : 12

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	721 610	234		721 844
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	721 610	234		721 844
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 319	1 131		75 450
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	36 914	47 296	33 870	50 340
	Matériel de transport	17 453	1 402		18 855
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128 686	49 829	33 870	144 645	
TOTAL		850 296	50 063	33 870	866 489

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	27 728						110 914
TOTAL	27 728						110 914
TOTAL GENERAL NON VENTILE			27 728				27 728



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	120 411		120 411
	Clients douteux ou litigieux	25 112	25 112	
	Autres créances clients	549 516	549 516	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 909	9 909	
	Impôts sur les bénéfices	635 883	635 883	
	Taxes sur la valeur ajoutée	154 437	154 437	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 804 198	3 804 198	
	Débiteurs divers	3 406	3 406	
	Charges constatées d'avances	13 113	13 113	
TOTAL DES CREANCES	5 315 985	5 195 574	120 411	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 719 059			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	5 448 591	905 496	4 543 095	
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 070	1 070		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 261 928	381 871	1 705 058	175 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	83 583	83 583		
	Fournisseurs et comptes rattachés	300 961	300 961		
	Personnel et comptes rattachés	3 248	3 248		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 060	22 060		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	83 918	83 918		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	102 984	102 984		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	69		
	Groupe et associés (2)	2 006 895	2 006 895		
	Autres dettes	1 574	1 574		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	10 316 882	3 893 729	6 248 153	175 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 499 997				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	937 962				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	400				



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 311 394,00	0,2500	827 848,50
	Emises pendant l'exercice		214 285,00	0,2500	53 571,25
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 525 679,00	0,2500	881 419,75

--



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés	SA Groupe TERA	Page : 15
------------------------	-----------------------	------------------

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	827 849			53 571	881 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 322 238			1 365 409	6 687 647
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(2 155 308)	(387 769)			(2 543 077)
Résultat de l'exercice	(387 769)	387 769		(2 494 110)	(2 494 110)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	83 185			27 728	110 914
TOTAL	3 690 195			(1 047 401)	2 642 794

Date de l'assemblée générale 29/06/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 690 195

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 690 195

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 047 401)



Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	83 185	27 728		110 914	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	83 185	27 728		110 914	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations					
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>	100 000			100 000	
	Sur stocks et en-cours			82 513		82 513
	Sur comptes clients		22 029	213 800		235 829
	Autres		1 161 867	1 274 644		2 436 511
		PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 283 896	1 570 957		2 854 853
TOTAL GENERAL		1 367 081	1 598 685		2 965 766	
Dont dotations et reprises	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>		213 800 1 357 157 27 728			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.						



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		102 235
Autres créances		102 235
<i>Intérêts C/C Eco Logic Sense</i>	42 518	
<i>INT C/C TERA CONTROLE</i>	40 511	
<i>INT C/C TOXILABO</i>	2 110	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	17 096	



Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Charges à payer		282 867
Emprunts et dettes financières divers		174 625
<i>int.courus s/aut.emprunts</i>	83 583	
<i>Intérêts CIC TERA Environnement</i>	91 041	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 207
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	9 207	
Dettes fiscales et sociales		99 036
<i>Etat - Autres charges à payer</i>	74 326	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	12 877	
<i>Formation continue</i>	11 833	



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés	SA Groupe TERA	Page : 19
-----------------	----------------	-----------

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		13 113	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		13 113	

--



Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices		151 233		48 000	103 233
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts		151 233		48 000	103 233
Charges à étaler					

La totalité des frais d'émission d'emprunt supportés sur l'exercice 2021 par Groupe TERA pour lever ses nouveaux emprunts (d'un montant de 4 millions d'euros) a été constatée en charges à répartir et étalée linéairement sur la durée de vie des emprunts (5 ans). Au 31/12/2023, les charges à répartir restant à amortir au titre des frais d'émission d'emprunt s'élève à 103 233 €.



Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		47 958	
		47 958	
Autres engagements			
Nantissement des titres TOXILABO		750 000	
Garantie d'actif et de passif sur l'acquisition de TOXILABO		300 000	
		1 050 000	
Total des engagements financiers (1)		1 097 958	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBMet Associés

SA Groupe TERA

Page : 22

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Engagements pour indemnités de départ	47 958	
Totalisation	47 958	



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

BBM et Associés

SA Groupe TERA

Page : 23

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

--



Filiales et participations



Etat exprimé en euros	31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
TERA SENSOR	111 496	548 256	100,00			4 006 414	4 006 414
TERA ENVIRONNEMENT	532 000	3 615 437	98,53			907 523	907 523
TERA CONTROLE	100 000		100,00			100 000	
TERA AMERIQUE DU NORD INC.	69	(83 309)	100,00				
2. Participations (10 à 50 %)							
TOXILABO	274 000	1 418 167	25,00			2 980 642	2 980 642
VIREXPR	24 000	258 339	37,50			750 060	750 060
1. Filiales (Plus de 50 %)							
TERA SENSOR	1 225 000				1 058 638	(296 024)	
TERA ENVIRONNEMENT					5 474 191	822 966	
TERA CONTROLE	2 396 000						
TERA AMERIQUE DU NORD INC.	40 000						
2. Participations (10 à 50 %)							
TOXILABO					4 098 044	234 484	
VIREXPR	50 004				262 185	(336 970)	
B. Renseignements globaux							
			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

La société Groupe TERA établit des comptes consolidés pour le Groupe dont elle est la mère, en incluant ses 7 filiales détenues à plus de 25 %.
 Les comptes consolidés de Groupe TERA sont disponibles sur le site internet du Groupe (www.groupe-tera.com) dans la rubrique « Investisseurs ».



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Bilan annuel consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	4 191	3 546
<i>Ecart d'acquisition</i>	2 838	3 098
Immobilisations corporelles	2 179	2 163
Immobilisations financières	231	241
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	6 600	5 951
Stocks et en-cours	1 016	937
Créances clients et comptes rattachés	3 110	4 058
Autres créances et comptes de régularisation	2 998	2 476
Trésorerie	3 228	2 477
Actif Circulant	10 352	9 948
TOTAL ACTIF	16 952	15 899

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	881	828
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 688	5 322
Réserves et résultat consolidé	-5 954	-4 207
Autres	91	5
Capitaux propres - Part du groupe	1 706	1 948
Intérêts minoritaires	237	34
Autres fonds propres	330	426
Provisions pour risques et charges	400	375
Emprunts et dettes financières par nature	9 958	7 897
Fournisseurs et comptes rattachés	2 411	3 191
Autres dettes et comptes de régularisation	1 910	2 028
Dettes	14 279	13 116
TOTAL PASSIF	16 952	15 899



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	12 852	14 087
Total Autres produits d'exploitation	1 037	445
Reprises amortissements exploitation		
Reprises provisions exploitation	121	148
Compte de liaison exploitation	0	0
Produits d'Exploitation	1 158	593
Achats et variation de stocks	3 851	3 962
Autres achats et charges externes	3 228	3 004
Impôts et taxes	317	312
Charges de personnel	6 281	6 757
Dotations aux amortissements exploitation	959	930
Dotations aux provisions exploitation	305	71
Autres charges d'exploitation	54	99
Charges d'Exploitation	15 083	15 136
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 072	-457
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.		
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 072	-457
Produits Financiers	31	29
Charges Financières	1 736	248
Résultat Financier	-1 705	-218
Résultat courant avant impôt	-2 777	-675
Résultat exceptionnel	336	250
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	-569	-262
Impôts différés	9	9
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-1 881	-173
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-1 881	-173
Résultat Net part du groupe	-1 883	-189
Résultat hors groupe	2	17



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729



Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Reserves	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Reserves de conversion	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Trimestre 4 2022	828	5 322	-169	-3 991	5	0	-27	1 948
Décalage ouverture/closure	0	0		66	0	0	0	-66
Mouvements de périmètre	54	1 365		176	0	0	0	1 595
Mouvements sur le capital								
Résultat Net part du groupe			-1 883					-1 883
Dividendes (-)								
Dividendes versés par ME								
Subventions d'investissement	0	0		0	-2	0	0	-2
Provisions réglementées						0	0	0
Stock option								
Variances en IQ	0	0		0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	28	28
Autres mouvements	0	0		-4	88	0	0	84
Solde Trimestre 4 2023	881	6 688	-1 883	-4 072	91	0	1	1 706



Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-2 332	-173
Reprises des Amortissements et provisions	-102	-148
Dotations aux Amortissements et provisions	1 053	1 007
Plus et moins values de cession	-36	-258
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	1	7
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 416	436
Variation des frais financiers	68	0
Variation nette exploitation	-497	-171
Variation nette hors exploitation	1 210	-274
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	781	-445
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-635	-9
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	-2 289	-2 254
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	3 663	1 480
Effet change sur trésorerie et capital	0	30
VARIATION DE TRESORERIE CASH	738	-753
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 474	3 229
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 212	2 474
VARIATION DE TRESORERIE CASH	738	-755



Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du Groupe TERA portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Note 1. Présentation du Groupe et des événements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales TERA ENVIRONNEMENT, TERA SENSOR, TOXILABO, TERA CONTRÔLE, TERA AMERIQUE DU NORD, VIREXPR et OMWAVE (l'ensemble constituant le « Groupe »).

GROUPE TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle – 38920 Crolles.

TERA ENVIRONNEMENT est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TERA SENSOR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 525 365 821. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle – 38620 Crolles.

TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : rue Pierre Adolphe Bobierre – 44300 Nantes.

TERA CONTRÔLE est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 893 619 197. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : rue Charles de Gaulle – 38920 Crolles.

TERA AMERIQUE DU NORD Inc. est une société canadienne. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2202 rue King O, Sherbrooke, Québec J1J 2E8.

VIREXPR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 221 806. Le siège social se situe au 321 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon.

OMWAVE est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 448 273 904. Le siège social se situe au 5 rue Barbès – 92120 Montrouge.



GRUPE TERA est une société spécialisée dans les développements digitaux (applications et cloud) ainsi qu'une holding financière.

1.2 Évènements marquants de l'exercice 2023

Le 26 janvier 2023, le Groupe, en partenariat avec le groupe HeX® + safyr®, annonce le lancement de du nouveau capteur Safyr OPC, pour la mesure de la qualité de l'air des salles blanches. Le capteur Safyr OPC est une solution clé-en-main innovante pour la surveillance en temps réel des environnements maîtrisés. Doté de spécificités techniques avancées en termes de performances, d'usages et de coûts, Safyr OPC permet l'obtention de mesure très précises et répond ainsi aux nombreuses problématiques de la surveillance en continu des salles propres utilisées dans les secteurs critiques à haut niveau de propreté.

Le 20 avril 2023, le Groupe annonce un financement de 5 M€ composé d'une augmentation de capital réservée de 1,5 M€ et d'une émission d'obligations convertibles pour 3,5 M€, afin d'accélérer le développement de l'activité capteur et digitale.

En date du 25 avril 2023, Groupe TERA a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 53 K€ et d'une prime d'émission de 1 481 K€. 214 285 nouvelles actions ont été émises.

Le 15 septembre 2023, le Groupe annonce la saisine du Tribunal de Commerce de Grenoble pour étudier l'ouverture d'une procédure collective concernant sa filiale TERA CONTRÔLE.

Acquis en 2021, le laboratoire TERA Contrôle, spécialisé dans l'analyse chimique de la qualité de l'air, a continué de générer des pertes substantielles avec un EBE ressortant négatif depuis l'intégration, malgré les investissements conséquents déployés par Groupe TERA pour améliorer les synergies et le fonctionnement opérationnel.

Le Tribunal de Commerce de Grenoble a prononcé le 20 septembre 2023 la liquidation judiciaire de TERA Contrôle.

En novembre 2023, le Groupe renforce sa position dans le secteur de la surveillance en temps réel de la qualité de l'air grâce à une prise de participation de plus de 50% dans OMWAVE, pionnier de l'IoT en France et spécialiste de la conception et la production de produits connectés. Cette acquisition stratégique s'inscrit dans la stratégie de développement de l'activité capteurs et permet au Groupe de renforcer sa position en tant que leader dans le domaine de la surveillance environnementale.

1.3 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important particulier n'est survenu depuis le 1^{er} janvier 2024



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes consolidés

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale ;
- Les sociétés contrôlées conjointement avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle ;
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales françaises :

- TERA ENVIRONNEMENT, détenue à 98,53 % au 31/12/2023 (98,53 % au 31/12/2022), consolidée par intégration globale ;
- TERA SENSOR, détenue à 100 % au 31/12/2023 (100 % au 31/12/2022), consolidée par intégration globale ;
- TOXILABO, détenue à 25 % au 31/12/2023 (25 % au 31/12/2022), consolidée par intégration globale ;
- TERA CONTRÔLE, détenue à 100 % au 31/12/2022, déconsolidée au 20/09/2023 (date de liquidation judiciaire de la société) avec prise en compte des résultats de la société jusqu'au 30/06/2023 (voir note 2.8. Variations de périmètre).
- TERA AMERIQUE DU NORD INC., détenue à 100 % au 31/12/2023 (100 % au 31/12/2022), consolidée par intégration globale ;
- VIREXPR, détenue à 37,5 % au 31/12/2023 (37,5 % au 31/12/2022), consolidée par intégration proportionnelle.
- OMWAVE, détenue à 53,83 % au 31/12/2023, consolidée par intégration globale.



LISTE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE

Comptes consolidés

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
GROUPE TERA	100%	100%	I.G
TERA ENVIRONNEMENT	99%	99%	I.G
TERA SENSOR	100%	100%	I.G
TOXILABO	25%	99%	I.G
TERA CONTRÔLE			
TERA AMÉRIQUE DU NORD	100%	100%	I.G
VIREXPR	38%	38%	I.P
OMWAVE	54%	54%	I.G

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devise

2.4.1 Monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows. Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

2.4.2 Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les gains et les pertes entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrées dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisés en devises, en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan, en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat de consolidation, en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature de la transaction intragroupe.



2.4.3 Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ;
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.5.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 31 décembre 2023 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.5.1.1 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti.



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729



Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé.

2.5.1.2 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Conformément à la réglementation, il est présumé qu'un tel bénéfice n'existera pas si l'entité a supporté des pertes au cours des deux derniers exercices.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

La société Groupe TERA est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales TERA Environnement et TERA Contrôle. Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Groupe TERA.

2.5.2 Principes comptables

2.5.2.1 Frais de Recherche et Développement



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Les coûts de développement qui respectent les critères d'activation sont portés à l'actif et sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

2.5.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 3 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Logiciel : 3 à 4 ans
- Matériel et outillages industriels : 2 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit-bail :

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.5.2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée. Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

2.5.2.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que



l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc.

2.5.2.5 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

2.5.2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation) ;
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client.

2.5.2.7 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.5.2.8 Engagements de retraite



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

Suite à la décision de l'IFRIC de juin 2021 précisant les modalités de calcul des provisions d'avantages de retraite de type IFC, l'ANC a publié le 5 novembre 2021 une mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Le texte permet aux entités qui le souhaitent d'aligner les méthodes IFRS et French GAAP, au niveau des entités du Groupe TERA, il a été décidé de ne pas utiliser cette nouvelle option d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

2.5.2.9 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les coûts (frais et prime, le cas échéant) d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés selon une méthode en cohérence avec le profil d'amortissement de l'emprunt.

2.5.2.10 Avances remboursables

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en avances remboursables.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

2.5.2.11 Chiffre d'affaires

Le résultat et le chiffre d'affaires ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art 380-1). En dehors de ces cas, lors de la clôture de l'exercice, aucun chiffre d'affaires ni résultat ne sont pris en compte. La date d'envoi du rapport d'analyse dicte la reconnaissance de marge.



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729



En cours d'exécution du contrat, les en-cours sont valorisés et constatés à la clôture de chaque exercice à hauteur des charges engagées : aucun bénéfice n'est pris en compte ni aucun chiffre d'affaires.

Les travaux en cours sont donc constatés à la clôture de chaque exercice à concurrence des charges enregistrées comme pour les productions de produits.

Si le résultat global prévu pour l'opération est une perte, celle-ci est provisionnée dès qu'elle est connue.

2.5.2.12 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

2.5.2.13 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.5.2.14 Crédits d'impôts

Les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Impôts dus sur les bénéfices ».

2.5.2.15 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5.2.16 Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, des dépenses ont été engagées, mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. Et inversement des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes lorsqu'une subvention a été reçue mais que les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées.

2.6 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des



appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels ;
- Le calcul des impôts différés ;
- L'évaluation des provisions.

2.7 Changement de méthode comptable

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par le règlement ANC 2020-01 qui s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions survenant postérieurement au 1^{er} janvier 2021 ainsi qu'aux contrats conclus après cette date.

2.8. Variations de périmètre

Acquisitions

Le 3 novembre 2023, le Groupe a acquis 50,79 % du capital social de OMWAVE, spécialiste de la conception et la production de produits connectés. Pour la période du 3 novembre 2023 au 31 décembre 2023, la société acquise a contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 469 K€ et à son résultat net à concurrence de - 6 K€. Le chiffre d'affaires du Groupe incluant cette acquisition ressort à 12 852 K€ au 31 décembre 2023.

Le 18 décembre 2023, le Groupe a procédé à une acquisition complémentaire des parts de OMWAVE à hauteur de 3,05 % du capital social. Au 31/12/2023, le Groupe détient au total 53,83 % du capital de la société.

Si cette acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2023, le chiffre d'affaires du Groupe se serait établi à 14 425 K€ et le résultat net de l'ensemble consolidé se serait élevé à - 2 432 K€.

Le calcul de l'écart d'acquisition est détaillé ci-après :

Prix d'acquisition	351
- Montant versé en numéraire	348
- Coûts directs liés à l'acquisition	3
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	64

Ecart d'acquisition	287
----------------------------	------------

Déconsolidation



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729



Le 20 septembre 2023, le Tribunal de Commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de TERA CONTROLE. Conformément au règlement ANC n° 2020-01, la mise en liquidation judiciaire de la société entraînant la perte de contrôle par le Groupe, cette dernière a été déconsolidée à la date de l'ouverture de la procédure.

Les titres de la société TERA CONTROLE ont été repris à l'actif du bilan. L'opération n'entraîne ni plus-value ni moins-value.

Une quote-part de résultat de la société déconsolidée a été prise dans les résultats du Groupe sur la base des derniers comptes établis, soit à la date du 30 juin 2023. Pour la période du 1^{er} janvier à la date de déconsolidation, le chiffre d'affaires de la société s'est établi à 1 869 K€ et la perte nette à - 451 K€.

Les dotations pour dépréciation des comptes courants et comptes clients détenus par le Groupe sur la filiale déconsolidée ont été conservées dans les résultats du Groupe à hauteur de 1 488 K€.



Note 3. Informations sectorielles

3.1 Chiffres d'affaires par secteur d'activité

Au 31/12/2023, le Groupe est structuré autour de trois principaux secteurs d'activité dont le chiffre d'affaires net est détaillé ci-après :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE				
	Analyses	Capteurs	Digital	Tout secteur
Chiffre d'affaires	11 123	1 729		12 852
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	11 123	1 729		12 852



Note 4. Notes sur le bilan consolidé

4.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Ecarts d'acquisition brut	3 190	287		-547	2 930
Frais d'établissement	1				1
Frais de recherche & développement		44	-260	839	622
Logiciels, concessions, brevets	1 336	8	-22	-31	1 290
Droit au bail	80				80
Fonds commerciaux	330			0	330
Autres immobilisations incorporelles	15				15
Immobilisations incorporelles en cours	186	581			766
Immobilisations incorporelles brutes	5 137	919	-283	261	6 034

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Ecarts d'acquisition amortissements	92				92
Frais d'établissement - Amort.	0	0			1
Frais de recherche - Amort.		33	-260	478	250
Concessions, brevets - Amort.	1 158	28	-22	-4	1 159
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	10				10
Fonds commerciaux - Prov.	330				330
Amortissements et provisions	1 591	61	-283	474	1 843

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Ecarts d'acquisition brut	3 098	287		-547	2 838
Frais d'établissement	1	0			0
Frais de recherche & développement		11		361	372
Logiciels, concessions, brevets	177		-20	-27	130
Droit au bail	80				80
Fonds commerciaux	0			0	
Autres immobilisations incorporelles	4				4
Immobilisations incorporelles en cours	186	581			766
Immobilisations incorporelles nettes	3 546	858		-213	4 191

Le droit au bail pour 80 K€ concerne les locaux de Crolles. Ces derniers sont utilisés par le Groupe. Des aménagements y ont été réalisés afin de les transformer en salles blanches. Une partie de ces locaux est sous louée et permet de générer un chiffre d'affaires annuel de plus de 145 K€.

Le poste « écart d'acquisition » correspond aux différentes prises de participation dans les sociétés contrôlées. La variation de périmètre de ce poste correspond à la sortie du périmètre de TERA CONTROL pour les éléments incorporels du fonds de commerce acquis antérieurement.

L'écart d'acquisition de la société OMWAVE détaillé en note 2.8. pour 97 K€ figure en augmentation du poste.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. Le Groupe effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

Le Groupe a comptabilisé en production immobilisée 581 K€ dans le cadre d'un projet en cours de capteurs CO₂.



4.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Terrains	24	9			34
Constructions	6	19			25
Installations techniques	5 517	775	-170	-275	5 848
Autres immobilisations corporelles	1 829	340	-77	-186	1 707
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	703	97	-32		768
Immobilisations corporelles en cours	2	0			3
Avances et acomptes sur immos corp.	0				0
Immobilisations corporelles brutes	7 882	1 242	-278	-461	8 386

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Constructions - Amort.	16	4		0	20
Installations techniques - Amort.	4 097	623	-187	-98	4 454
Autres immobilisations corporelles - Amort.	1 076	176	-40	-70	1 143
Autres immobilisations corporelles en CB - Amort.	531	88	-28		590
Amortissements et provisions	5 719	891	-235	-168	6 207

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Terrains	24	9			34
Constructions	-0	16		0	16
Installations techniques	1 421	152	-2	-176	1 394
Autres immobilisations corporelles	553	164	-37	-116	563
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	172	9	-3		178
Immobilisations corporelles en cours	2	0			3
Avances et acomptes sur immos corp.	0				0
Immobilisations corporelles nettes	2 183	351	-43	-283	2 179



4.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	26	3		100		129
Autres titres immobilisés	6	6		-6		6
Actions propres		-17			17	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	169	6		-8		167
Autres immobilisations financières (ANC)	39		-4		-10	25
Intérêts sur titres immobilisés		3				3
 Immobilisations financières brutes	 241	 1	 -4	 85	 6	 331

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.				100		100
 Provisions				 100		 100

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	26	3				29
Autres titres immobilisés	6	6		-6		6
Actions propres		-17			17	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	169	6		-8		167
Autres immobilisations financières (ANC)	39		-4		-10	25
Intérêts sur titres immobilisés		3				3
 Immobilisations financières nettes	 241	 1	 -4	 -15	 6	 331

Les autres immobilisations financières sont principalement composées des espèces du contrat de liquidité pour 16 K€.

Les titres de participation comprennent les titres de TERA CONTROLE, déconsolidée sur l'exercice.



4.4 Stocks

STOCKS ET EN-COURS

	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2023	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2022
Stocks de matières premières et autres appro.	619	20	599	621	20	600
Stocks d'encours de biens et services	267		267	198		198
Stocks de produits	62		62	60		60
Stocks de marchandises	86		88	79		79
Total stocks et en-cours	1 036	20	1 016	957	20	937

4.5 Créances clients et autres créances

CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Par nature	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés sur commandes	1	135
Clients et comptes rattachés	2 758	3 222
Clients douteux	204	136
Clients Factures à émettre	78	494
Fournisseurs Avoirs à recevoir	69	70
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 110	4 058
Créances sociales	23	14
Autres créances fiscales (hors IS)	1 274	1 116
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	23	19
Comptes courants débiteurs (AC)	41	36
Débiteurs divers (AC)	58	68
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 200	558
Impôts différés actifs	170	62
Charges constatées d'avance	101	449
Charges à répartir	108	154
Autres créances et comptes de régularisation	2 998	2 476

Au 31 décembre 2023, l'échéancier des créances clients se compose comme suit :



CREANCES CLIENTS

Echéances	Moins 1 an	1 a 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes	1	
Clients et comptes rattachés	3 134	
Clients douteux	117	87
Clients Factures à émettre	78	
Fournisseurs Avoirs à recevoir	69	
Clients et comptes rattachés - Prov.	-376	
Total	3 023	87

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture.

Le poste « Etat, impôt sur les bénéfices » comprend les créances de crédit d'impôt recherche et innovation à recevoir au titre de 2022 et 2023.

4.6 Disponibilités

TRESORERIE NETTE

	31/12/2023	31/12/2022
VMP Détenues jusqu'à échéance	1 555	5
VMP sur actions propres	5	
Disponibilités	1 667	2 472
Total trésorerie active	3 228	2 477
Concours bancaires courants	15	2
Total trésorerie passive	15	2
Total	3 212	2 474

4.7 Capital social

Le Groupe a procédé à une augmentation de capital en numéraire le 25/04/2023 par émission de 214 285 actions nouvelles. Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission.

Au 31 décembre 2023, le capital social est fixé à 881 419,75 € et est divisé en 3 525 679 actions ordinaires de 0,25 euro de valeur nominale chacune.

4.8 Avances remboursables

Le montant de l'avance remboursable au 31 décembre 2023 est de 330 K€ (425 K€ au 31 décembre 2022).

4.9 Provisions pour risques et charges



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Lignes (PNC)	6		-6		
Provisions Pour Risques	6		-6		
Provisions et obligations similaires (PNC)	370	52	-96	74	400
Provisions pour charge	376	52	-102	74	400
Total	376	52	-102	74	400

La situation de TERA Contrôle a entraîné une reprise de la provision pour indemnités de départ à la retraite à hauteur de 89 K€.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Age de départ	64	63
Taux d'actualisation	3,17 %	3,77 %
Taux de croissance des salaires	2 %	1%
Taux de charges sociales	40 %	40%
Table de mortalité	Table INSEE 2016-2018	Table INSEE 2016-2018

4.10 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Autres emprunts obligataires (PNC)	2 670	3 500	-722			5 448
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	4 280	448	-804	-129		3 795
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	870		-369		1	502
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	61	97	-45			113
Intérêts sur les emprunts et dettes assimilés	14	71				85
Comptes bancaires courants	2	15		-2		15
Emprunts et dettes financières par nature	7 897	4 131	-1 939	-131	1	9 958

Le Groupe a émis un emprunt obligataire convertible de 3,5 M€ portant un taux d'intérêt de 7 %. Ces obligations ont des dates d'échéance comprises entre 3 et 5 ans.

Les diminutions de la ligne « autres emprunts et dettes assimilés » correspondent au remboursement des indus à reverser sur les avances remboursables et subventions d'aide à l'innovation dont les échéances sont intervenues sur l'exercice.



EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéances	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres emprunts obligataires (PNC)	605	4 543	
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	653	2 967	175
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	371	131	
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	44	70	
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées		65	
Concours bancaires courants	15		
Emprunts et dettes financières par échéance	2 289	7 494	175

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2023 et 2030.

4.11 Autres dettes

PASSIFS CIRCULANTS

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	1 773	2 378
Factures non parvenues	132	731
Clients Avoirs à émettre	122	79
Avances et acomptes reçus sur commandes	334	1
Fournisseurs d'immobilisations		3
Dettes sociales	756	917
Dettes fiscales (hors IS)	786	744
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	3	
Impôts différés passifs	3	8
Comptes courants créditeurs	36	0
Dettes diverses	44	75
Produits constatés d'avance	221	284
Compte de liaison passif	0	0
Par nature	4 321	5 219

Les produits constatés d'avance correspondent à l'étalement des subventions d'exploitations et à refacturations de charges diverses.

	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	1 773		
Factures non parvenues	132		
Clients Avoirs à émettre	122		
Avances et acomptes reçus sur commandes	334		
Dettes sociales	756		
Dettes fiscales (hors IS)	786		
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	3		
Impôts différés passifs	3		
Comptes courants créditeurs	17	70	
Dettes diverses	44		
Produits constatés d'avance	221		
Par échéances	4 251	70	



Note 5. Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffres d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans la mesure, l'analyse et la valorisation en temps réel de la qualité de l'air à travers :

- Une activité de laboratoire et locations de stations mesure,
- Une activité de conception développements de capteurs en EOM,
- Une activité digitale logicielle et cloud.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Analyses	Capteurs	Digital	Tout secteur
Chiffre d'affaires	11 123	1 729		12 852
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	11 123	1 729		12 852

5.2 Autres produits

DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	210	-96
Production immobilisée	632	186
Subventions d'exploitation	141	303
Autres produits d'exploitation	6	0
Transferts de charges d'exploitation	48	52
Détail des produits d'exploitation	1 037	445

5.3 Résultat financier



RESULTAT FINANCIER

	31/12/2023	31/12/2022
Produits des participations		18
Revenus des titres immobilisés	4	0
Produits des autres immobilisations financières	0	
Revenus des autres créances et VMP	18	
Gains de change financiers	0	0
Produits nets sur cession de VMP		11
Autres produits financiers	9	1
Reprises fin. provisions sur VMP	0	
Intérêts et charges financières	438	247
Pertes de change financières	24	0
Dotations fin. prov. immobilisations financières	1 275	
Dotations fin. provisions sur VMP		0
Compte de liaison financier	0	0
Résultat financier	-1 705	-218

La charge d'intérêts relatives aux emprunts obligataires s'élève à 310 K€. Les autres intérêts concernent divers emprunts bancaires classiques.

Les dotations financières aux provisions sur immobilisations financières correspondent à la dépréciation du compte courant de TERA CONTROLE.

5.4 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	23
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	52	12
Subventions virées au résultat	2	2
Autres produits exceptionnels	451	
Produits de cession immobilisations incorporelles	59	
Produits de cession immobilisations corporelles	6	14
Produits de cession immobilisations financières	17	270
Reprises except. prov. pour risques et charges	6	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84	4
Charges sur exercices antérieurs	159	19
Autres charges exceptionnelles		17
VNC des immobilisations corporelles cédées	43	4
VNC des immobilisations financières cédées	4	22
Dotations except. amort. immobilisations corp.	-8	
Dotations except. provisions réglementées		0
Dotations except. prov. pour risques et charges		6
Résultat exceptionnel	336	250



5.5 Impôts

IMPOTS

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts sur les sociétés	21	
Produit - Crédit d'impôt recherche	-590	-262
Total	-569	-262

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a activé les impôts différés sur les déficits fiscaux.

5.6 Résultat par actions

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions rachetées par le Groupe et incluses dans les capitaux propres.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'action qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

RESULTAT PAR ACTION

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat Net de l'Ensemble consolidé	-1 883 434	-189 207
Nombre d'actions	3 525 679	3 288 275
Résultat par action	-0,53	-0,06
Résultat dilué par action	-0,53	-0,06

5.7 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Aucune opération avec des parties liées n'a été identifiée.

5.8 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

5.9 Engagements financiers



ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31/12/2023	31/12/2022
Cautions données		885
Avals reçus	1 050	1 430
Cautions reçues	90	232
Engagements hors bilan	-1 140	-777

Groupe TERA et les autres associés de VIREXPR ont convenu par une promesse de cession d'actions d'une prise de participation majoritaire du Groupe au plus tôt le 1^{er} mai 2026. Cette promesse de cession permettra à Groupe TERA d'obtenir au total 51 % du capital et des droits de vote la filiale.

Dans le cadre d'un projet de recherche pour des capteurs CO₂, le Groupe a obtenu une subvention à hauteur de 47 % du montant des dépenses prévues. Le programme s'étend sur trois années.

5.10 Effectif moyen

EFFECTIFS DU GROUPE

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres et professions supérieures	42	39
Techniciens et agents de maîtrise	11	4
Employés	33	33
Ouvriers	15	56
Effectifs	101	133

5.11 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 82 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

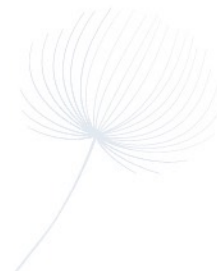


HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissariat aux comptes	Autres missions
Mazars	20	16
Autres	29	16
Honoraires des commissaires aux comptes	50	32



ANNEXE II: RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

mazars

2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

AUDITAL
Auditeurs associés

3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars Gourgue
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Capital de 258 114,35 euros - RCS Grenoble 334 213 790

AUDITAL
Société à responsabilité limitée
Capital de 300 000 euros - RCS 518 499 710



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

GROUPE TERA

Société anonyme
RCS : 789 680 485 R.C.S. Grenoble

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les méthodes d'évaluation retenue quant au suivi de la valeur des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié son caractère approprié et sa correcte application, et contrôlé les informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



DocuSign Envelope ID: D7FBCCAE-F114-463E-8CC8-1C9177B39EE0

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset et Grenoble, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Bertrand Celse

DocuSigned by:
Bertrand CELSE
9E121A49E74144D...

AUDITIAL

Pierre Rochedy

DocuSigned by:
pierre rochedy
5B9FF45756DE452...



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

mazars

2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

AUDITIAL
Auditeurs associés

3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars Gourgue
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Capital de 256 114,35 euros - RCS Grenoble 334 213 790

AUDITIAL
Société à responsabilité limitée
Capital de 300 000 euros - RCS Grenoble 518 499 710



GROUPE TERA

Société anonyme
RCS : GRENOBLE 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 1.2 « Evènements marquants de l'exercice 2023 » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modifications de périmètre sur l'exercice, avec la déconsolidation de la filiale Tera Contrôle et l'acquisition de la société OMWAVE. Nous avons vérifié la conformité des méthodes retenues par la société avec le règlement ANC n°2020-01, et apprécié le respect des critères de comptabilisation.

Le paragraphe 2.5.1.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés indique les principes de comptabilisation et d'évaluation des écarts d'acquisition. Nous avons vérifié la conformité de la méthode retenue par la société avec le règlement ANC n°2020-01, et apprécié le respect des critères de comptabilisation ainsi que les modalités d'évaluation de ces écarts d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



DocuSign Envelope ID: F6E3A3F3-CABE-4442-A735-446113CB1729



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Seyssinet-Pariset et Grenoble, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Bertrand Celse

DocuSigned by:

9E121A49E74144D...

AUDITIAL

Pierre Rochedy

DocuSigned by:

5B9FF45755DE452...

ANNEXE III: TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU ET DES PERSONNES QUI LEURS SONT ÉTROITEMENT LIÉES RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

« Au cours de l'année 2023, aucune opération sur les titres de la société n'a fait l'objet d'une déclaration par les mandataires sociaux, les hauts responsables ou leurs proches en application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-23 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. »



ANNEXE IV: TABLEAU FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 31/12/23	Exercice 31/12/22	Exercice 31/12/21	Exercice 31/12/20	Exercice 31/12/19
Capital social	881 419,7	827 848,5	827 848,5	827 848,5	827 848,5
Nombre d'actions ordinaires	3 525 679	3 311 394	3 311 394	3 311 394	3 311 394
Nombre d'actions de préférence sous-	/	/	/	/	/
Nombre d'obligations convertibles	/	/	/	/	/
Nombre de BSPCE à souscrire	/	/	/	/	/
Chiffre d'affaires hors taxes	449 250	442 800	356 850	314 700	28 347
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 494 372	678 406	-373 988	23 896	-523 107
Impôt sur les bénéfices	-340 020	-254 642	-221 536	-150 201	-116 295
Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/	/	/
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 494 110	-387 769	-271 473	-8 889	-461 398
Résultat distribué	/	/	/	/	/
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,327	0,282	-0,046	-0,053	-0,12
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,707	-0,117	-0,082	-0,003	-0,14
Dividende attribué à chaque action	/	/	/	/	/
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	3	4	3	1
Montant de la masse salariale de	369 215	385 712	304 273	260 610	83 413
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) CICE	102 413	99 770	78 360	71 337	31 941



FIN DU RAPPORT

